

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT A L'ISSUE DE LA VISITE D'UNE DELEGATION DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

1. Du 21 au 22 Janvier 2016, une forte délégation du Conseil de Sécurité des Nations Unies a effectué une mission au Burundi, pour se rendre compte de la situation politique et sécuritaire qui prévaut dans le pays.
2. Le Gouvernement du Burundi remercie le Conseil de Sécurité des Nations Unies pour avoir pris l'initiative de se rendre au Burundi afin d'être en contact avec la réalité sur terrain malgré les images négatives et les rapports alarmistes véhiculés par les détracteurs qui ne cessent de présenter le Burundi comme un pays meurtri où ne coule que le sang, et par conséquent une destination dangereuse.
3. Au cours de son séjour, la délégation a pu rencontrer les différents acteurs de la société burundaise, les politiciens, la société civile, ainsi que les officiels dont les représentants du Gouvernement, son Excellence le Président de la République en tête, avec qui ils ont pu échanger en toute franchise sur les réalités qui prévalent au Burundi.

Le Gouvernement est particulièrement satisfait que la délégation ait accepté de parcourir une bonne partie du pays par route, et qu'elle a pu constater que la paix et la sécurité dans le pays ne font plus objet de doute, sans oublier la chaleur et l'accueil lui réservés par la population burundaise.

4. Il convient de rappeler que cette mission intervient après que le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union de l'Union Africaine ait pris la décision de proposer l'envoi au Burundi d'une force

militaire de 5.000 hommes appelée « Mission Africaine de Prévention et de Protection» , MAPROBU en sigle.

5. Le Gouvernement du Burundi profite de l'occasion pour inviter encore une fois, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine à emboîter le pas au Conseil de Sécurité des Nations Unies, et effectuer une visite dans le pays, et ce pendant un temps suffisant pour parcourir le territoire burundais afin de se rendre compte à son tour de la réalité politico-sécuritaire qui prévaut pour le moment.

En effet, le Gouvernement du Burundi reste convaincu que les décisions prises par le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, y compris l'envoi de troupes étrangères sur place l'ont été sur base de rapports erronés ou manipulés, donc en méconnaissance totale des réalités profondes du pays.

6. Pour ce qui le concerne, le Gouvernement du Burundi reste toujours ouvert à collaborer avec tous ses partenaires tant l'Union Africaine, les Nations Unies et les autres acteurs qui œuvrent pour aider à trouver une solution aux problèmes qui se posent au Burundi, mais dans le respect de sa souveraineté.

Bujumbura, 24 janvier 2016

**LE SECRETAIRE
GENERALGOUVERNEMENT**

ET PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT,

Philippe NZOBONARIBA.